
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 chemin de la Beauce le 1^{er} novembre 2011, à compter de 20 heures 00.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Éva Böröcz et Sylvette Savaria, messieurs les conseillers Ghislain Beaugard, Daniel Plouffe et Pierre St-Louis formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Claude Jutras.

Monsieur Alain Beaugard, secrétaire-trésorier et directeur général, assure le greffe.

Est absent :

Monsieur Bruno Napert, conseiller

OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte à 20 heures 00.

2011-11-128

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de madame la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté comme suit:

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2011 – Adoption;
3. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 octobre 2011 – Adoption;
4. Affaires découlant des séances du 4 et du 11 octobre 2011;
5. Règlement n° 269 concernant l'éthique et la déontologie des membres du conseil – Adoption;
6. Correspondance;

7. Finances;

7.1 Comptes payés et à payer – Autorisation de paiement;

8. Rapport des comités du conseil;

8.1 Bâtiments et propriétés municipales;

8.1.1 Rapport du représentant;

8.1.2 Déneigement des propriétés de la municipalité saison 2011-2012 – Entente;

8.2 Voirie et aqueduc;

8.2.1 Rapport du représentant;

8.2.2 Analyses supplémentaires de l'eau suite à l'implantation d'une nouvelle technologie à la demande de l'AIBR – Mandat au Laboratoire d'analyses SM Inc.;

8.3 Environnement;

8.3.1 Rapport du représentant;

8.3.2 Branches n^{os} 19 et 20 du cours d'eau Coderre – Règlement d'emprunt n° 270- Avis de motion;

8.4 Urbanisme;

8.4.1 Rapport du représentant;

8.4.2 Compte rendu du comité du 12 juillet 2011 – Adoption;

8.4.3 Plan et règlements d'urbanisme- Suivi des travaux;

8.5 Culture et patrimoine;

8.5.1 Rapport de la représentante;

8.6 Loisirs;

8.6.1 Rapport de la représentante;

8.7 Transport et transport adapté;

8.7.1 Rapport du représentant;

8.8 Sécurité civile et prévention des incendies;

8.8.1 Rapport du représentant;

9. Période de questions;

10. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

2011-11-129

2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2011 – ADOPTION

Sur une proposition de madame la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu:

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2011 tel que déposé.

ADOPTÉE

2011-11-130

3. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2011 – ADOPTION

Sur une proposition de madame la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par monsieur le conseiller Daniel Plouffe, il est unanimement résolu:

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 octobre 2011 tel que déposé.

ADOPTÉE

4. AFFAIRES DÉCOULANT DES SÉANCES DU 4 ET 11 OCTOBRE 2011

Le directeur général résume le suivi fait aux décisions du conseil.

2011-11-131

5. REGLEMENT N° 269 CONCERNANT L'ÉTHIQUE ET LA DEONTOLOGIE DES MEMBRES DU CONSEIL – ADOPTION

CONSIDÉRANT l'avis de motion donnée à la séance ordinaire du 4 octobre 2011;

CONSIDÉRANT les exigences de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* à l'effet qu'un projet de règlement doit être adopté avant l'adoption, à une séance ultérieure, du règlement portant sur l'éthique et la déontologie;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard et unanimement résolu:

D'ADOPTER le règlement n° 269.

ADOPTÉE

6. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance particulière

7. FINANCES;

2011-11-132

7.1 COMPTES PAYÉS ET À PAYER - AUTORISATION DE PAIEMENT

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par monsieur le conseiller Ghislain Beauregard il est unanimement résolu :

QUE LA LISTE des comptes en date du 1^{er} novembre 2011 au montant de 36 514.70\$ soit approuvée.

ADOPTÉE

8 COMITÉS DU CONSEIL:

8.1 BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES;

8.1.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller Pierre St-Louis informe la population sur les démarches en cours pour le réaménagement des locaux de la municipalité et le chapiteau sur le site de la Société de l'agriculture dans le cadre du Pacte rural.

2011-11-133

8.1.2 BÂTIMENTS ET BORNES-FONTAINES-DÉNEIGEMENT SAISON 2011-2012-ENTENTE

CONSIDÉRANT l'appel d'offres paru dans l'édition de l'Oiseau-Mouche du 27 octobre 2011;

CONSIDÉRANT la seule soumission reçue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par madame la conseillère Sylvette Savaria et unanimement résolu:

DE CONFIER à monsieur Luc Jacques le déneigement de la mairie et des bornes fontaines pour la saison 2011-2012 et;

DE LUI ACCORDER un montant de 1 600 \$ plus taxes à la fin de la saison.

ADOPTÉE

8.2 VOIRIE ET AQUEDUC;

8.2.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller Ghislain Beauregard informe la population que le resurfaçage pour cette année est terminé.

2011-11-134

8.2.2 ANALYSES SUPPLÉMENTAIRES DE L'EAU SUITE À L'IMPLANTATION D'UNE NOUVELLE TECHNOLOGIE À LA DEMANDE DE L'AIBR – MANDAT AU LABORATOIRE SM INC.

CONSIDÉRANT la lettre datée 30 août 2011 du directeur général de la Régie de l'Aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu;

CONSIDÉRANT l'échéance de l'entente annuelle avec Laboratoire d'analyses SM Inc.;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Laboratoire d'analyses SM Inc. datée du 25 octobre 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Éva Böröcz, appuyée par monsieur le conseiller Daniel Plouffe et unanimement résolu:

DE CONFIER à Laboratoire SM Inc. le mandat d'effectuer les analyses additionnelles soit AHA-5, le pH et la température de l'eau pour une durée de un an à compter du 1^{er} décembre 2011 ;

DE RENOUVELLER l'entente avec Laboratoire d'analyses SM Inc. pour la période du 1^{er} décembre 2011 au 31 décembre 2012 conformément à l'offre de service soit un montant de 2 375,20 \$ plus taxes.

DE TRANSMETTRE les résultats requis par l'AIBR à cette régie.

ADOPTÉE

8.3 ENVIRONNEMENT;

8.3.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller Pierre St-Louis informe la population de la réponse attendue du MAMROT pour une étude de deuxième phase du projet pilote pour des précisions sur la technologie et l'administration des opérations liées aux installations individuelles comme celles sujettes à regroupement.

2011-11-135

8.3.2 BRANCHES N^{OS} 19 ET 20 DU COURS D'EAU CODERRE RÈGLEMENT D'EMPRUNT N^O 270 AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, à l'effet qu'il présentera lors d'une séance du conseil subséquente un règlement d'emprunt suite à l'entretien des branches n^{OS} 19 et 20 du cours d'eau Coderre. Le projet de règlement n^O 270 étant déposé, une dispense de lecture est demandée.

8.4 URBANISME ;

8.4.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Voir la rubrique ci-après.

2011-11-136

8.4.2 COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CCU DU 12 JUILLET 2011

CONSIDÉRANT le dépôt du compte rendu du comité du 12 juillet 2011 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Éva Böröcz, appuyée par monsieur le conseiller Daniel Plouffe et unanimement résolu :

D'ADOPTER ledit compte rendu.

ADOPTÉE

8.4.3 PLAN ET RÈGLEMENTS D'URBANISME- SUIVI DES TRAVAUX

Le directeur général informe la population que le plan et les règlements d'urbanisme seront complétés d'ici le 31 décembre 2011 pour être porté à l'attention du conseil en janvier 2012.

8.5 CULTURE ET PATRIMOINE ;

8.5.1 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE

Aucun développement depuis la séance précédente.

8.6 LOISIRS ;

8.6.1 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE

Madame la conseillère Sylvette Savaria

8.7 TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTE ;

8.7.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Aucun développement depuis la séance précédente.

8.8 SECURITE CIVILE ET PREVENTION DES INCENDIES ;

8.8.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Aucun développement depuis la séance précédente.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance.

2011-11-137

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, sur la proposition de monsieur le conseiller Daniel Plouffe, appuyé par monsieur le conseiller Ghislain Beaugard, il est unanimement résolu que la présente session soit levée à 20 h 10.

ADOPTÉE

Claude Jutras
Maire

Alain Beaugard
Secrétaire-trésorier
Directeur général